

LE DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

DRÔME ARDÈCHE FOOT

Procès Verbaux





District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°24

REUNION du 11 et 15 janvier 2018

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

Présents : Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, André GALLICE, Denis GLANDU, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME.

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les matches non joués à ce jour sont reprogrammés, les 21, 28 janvier et 18 février 2018.
Veuillez consulter le site du district pour connaître les nouvelles dates des rencontres.

Nous demandons aux clubs suivants de nous renvoyer en urgence sous peine de pénalités, les feuilles de matchs manquantes (cette demande concerne les clubs recevants) :

- D3 PS ROMANS/PORTES LES VALENCE
- D3 ST DONAT 2/ST PAUL LES ROMANS5974
- D3 DROME PROVENCE 1/ST PRIVAT
- D4 MOURS 2/SALAISE 3
- D4 CHANAS 2/SC ROMANS 2
- D4 DROME PROVENCE 2/SAUZET

En effet celles-ci n'ont pas été saisies sur la FMI et de plus nous n'avons de feuille papier

D1 ET D2 ET PLANNING DES RENCONTRES

Responsable:

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

D3 ET D4 ET REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

Forfait Général de FC VIVIERS en poule F

D5 ET CONTROLE FEUILLES DE MATCHS

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Forfait général de JS ST PAUL LES ROMANS 2 en poule C

A l'issue de la 1ere phase les 3 premiers de chaque poule seront regroupés en 3 poules de 6 pour disputer la phase d'accession à la D5.

Les 3 derniers seront également regroupés en 3 poules de 6. Les 2 premiers de chaque poule disputeront le Challenge D6.

Les matchs en retard, ayant une influence sur le classement, devront se jouer le 21 janvier au plus tard.

Les engagements restent possibles en 2^{ème} phase.

Reprise des matchs le 4 février 2018

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER

Responsable:

Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

INFORMATION :

Les matches non joués à ce jour ont été reprogrammés. Veuillez consulter le site du district pour connaître les nouvelles dates des rencontres.

VETERANS

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Des contrôles ont déjà été effectués sur les feuilles de match. Des anomalies ont été détectées. Certains clubs vont être amendés.

Pour rappel tous les joueurs participant au championnat ou Coupe vétérans doivent posséder une licence vétérans. Les rencontres se jouent à 7 et 3 remplaçants.

Les licences libre (non vétérans) et loisirs ne permettent pas de jouer en Coupe et Championnat.

Tous les participants à un match doivent figurer sur la feuille de match.

FUTSAL

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

CHAMPIONNAT :

Le nouveau calendrier peut être consulté sur le site du district. Prendre les nouveaux numéros de match et remplir **correctement** les feuilles de matches.



PROCÈS-VERBAL N° 23

Réunion du 12/01/18

Présents : Roselyne LAULAGNET Philippe AUBERT, Claude BRESSON, Robert ASTIER

INFORMATIONS AUX CLUBS

Championnat 2^{ème} phase en U 13, U 15 , U 15 à 8 G et F et U 17

Suite à des retraits , des nouvelles inscriptions , divers desideratas les poules déjà publiées ont été ou pourront être encoore modifiées.

Les poules seront définitives dans la semaine.

Consultez le site rubrique championnat ou footclubs

1^{ère} journée le 03/02/18.

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Port : 06.78.52.42.59

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Autorisations de tournois accordées :

- VALLEE JABRON
U 15 le 01/05/18
U11, U 13 le 16/06/18
- SAINT JEAN DE MUZOLS (futsal)
U 11 le 20/01/18
U 13 le 27/01/18
- MONTELIER
U 9, U 11, U 13, U 15 le 08/05/18

CATEGORIE U 9 et U 7

Responsable :

Sylvain BOUCHARDON : Port : 06.71.05.96.54

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Pour tous renseignements contactez Sylvain Bouchardon.

Informations

Le District DROME ARDECHE a été retenu comme site pilote par la FFF pour la journée nationale des débutants.

Pour répondre au cahier des charges imposé par la FFF nous devons modifier la date prévue pour cette journée

Elle aura lieu à RHONE CRUSSOL le samedi 26 mai

Le calendrier de la 2^{ème} phase et les poules parîtront dans la semaine

Desiderata reçus :

U 7 : DONZERE, PORTES LES VALENCE , RHONE CRUSSOL , MOURS SAINT EUSEBE, FELINES SAINT CYR, GENISSIEUX , ANCONE, TOURNON TAIN , SALAISE , ALLEX, SAINT PAUL LES ROMANS

U 9 : DROME PROVENCE, FELINES SAINT CYR, SARRAS SAINT VALLIER, MOURS SAINT EUSEBE, VALLIS AUREA, TOURNON TAIN, SALAISE, BBRM, PONT LA ROCHE

CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert - Port: : 06 80 92 81

RAPPEL IMPORTANT :

Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entrainera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu : ENT SARRAS ST VALLIER, LARNAGE-SERVES, VALLON PONT D'ARC, CORNAS, ANCONE, PIERRELATTE, ES BOULIEU, US VALS, CO CHATO9 ISERE, ST MARCEL VALENCE, US CLONAS 2 VALLONS, ST ROMAIN SURIEU, FC TRICASTIN, AS ST DONAT, ASL GENISSIEUX, MONTELIMAR FC.

Calendriers : Les calendriers actualisés sont disponibles sur le site du District en rubrique PRATIQUE/FOOT D'ANIMATION.

Ces nouveaux calendriers portent les modifications enregistrées sur l'ensemble des PV.

Les modifications portent donc sur les poules suivantes :

- Promotion : Poules A, B, D, E et F.
- Espoirs: Poules A, B, D, E, F, G, I et J.
- Bourgeons : Poules A, B, C, D, F, G, M, O et P.

Les clubs sont priés de prendre note des modifications suivantes :

Promotion :

Poule A : DAVEZIEUX US 2 remplace Exempt 1.

Poule B : LARNAGE SERVES 1 remplace Exempt 2 ; GENISSIEUX AS 1 remplace DAVEZIEUX US 2.

Poule D : JS LIVRON 1 remplace ASF PIERRELATTE 1.

Poule E : ASF PIERRELATTE 1 remplace JS LIVRON 1 ; ANCONE US 1 remplace Exempt 3.

Poule F : FC TRICASTIN 1 remplace Exempt 4.

Espoirs :

Poule A : ST ROMAIN SURIEU AS 1 remplace Exempt 5.

Poule B : Exempt 93 remplace ST ROMAIN SURIEU AS 1.

Poule D : LARNAGE SERVES 2 remplace LARNAGE SERVES 1 ; GENISSIEUX AS 2 remplace GENISSIEUX AS 1.

Poule E : CORNAS AS 1 remplace Exempt 6.

Poule F : CHATO9 ISERE 3 remplace CORNAS AS 1.

Poule G : Exempt 94 remplace ST MARCEL VAL AS 2.

Poule I : ANCONE US 2 remplace ANCONE US 1.

Poule J : Exempt 92 remplace FC TRICASTIN 1.

Bourgeois :

Poule A : BOULIEU ANNONAY 2 remplace Exempt 8.

Poule B : LARNAGE SERVES 3 remplace LARNAGE SERVES 2.

Poule C : CLONAS 2 VALLONS 2 remplace BOULIEU ANNONAY 2.

Poule D : SARRAS ST VALLER 2 remplace Exempt 9.

Poule F : ST MARCEL VAL AS 2 remplace CHATO9 ISERE 3, Exempt 91 remplace GENISSIEUX AS 2.

Poule G : Exempt 99 remplace LARNAGE SERVES 3.

Poule M : MONTELIMAR FC 4 remplace ANCONE US 2.

Poule O : Exempt 98 remplace VALLON PT D'ARC 3

Poule P : VALLON PT D'ARC 3 remplace Exempt 14 ; VALS LES BAINS 2 remplace Exempt 13.

Les calendriers de la phase printemps désormais définitifs après l'intégration de ces modifications sont en ligne sur le site du District.

Prochains plateaux : Samedi 27 Janvier 2018.

CATEGORIE U13

Responsable :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Attention

Lorsque les matchs sont joués, il est **obligatoire** d'enregistrer le résultat.

Si vous changez de date les matchs , il est **obligatoire** de prévenir par mail la Commission des Jeunes , sauf si vous le faites par footclubs.

Les feuilles de matchs doivent être scannées au District sur la boîte competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les clubs qui ne respecteront pas ces obligations seront amendés., comme pour le foot à 11.

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Coupes PESTRE et QUINTIN

Les matchs de coupe non joués le 02/12 /17 pour cause d'arrêtés municipaux sont reprogrammés par la Commission des Jeunes le 27/01/18.

Les 1/8 finales auront lieu le 24/02/18.

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Nouvelles équipes : RHONE CRUSSOL 2, CHATEAUNEUF SUR ISERE

CATEGORIE U17

Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Coupe VIVIER BOUDRIER

Les 1/16 finales auront lieu le 27/01/18

Modifications de calendrier

Elite

Forfait général de OLYMPIQUE CENTRE ARDECHE

CATEGORIE U19

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Coupe Georges ETIENNE

Le prochain tour de coupe aura lieu le 21 janvier 2018.

Le tirage a été effectué au District le lundi 11 décembre à 16 h. en présence de Roselyne LAULAGNET , Alexandre MARLHIN , André GALLICE et Bernard DELORME

Consultez le site du District ou footclubs.

FUTSAL JEUNES

Philippe Aubert

Tél : 04 75 04 30 38

Mobile : 06.80.92.81.87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Les convocations pour la prochaine journée des catégories U15G Niveau 1 et Niveau 2,U 15 F ainsi que pour les U17 Niveau 2 sont en ligne sur le site du District.

Les clubs sont priés de noter le calendrier des prochains rendez vous Futsal Jeunes du District :

- Les 20 ou 21 Janvier 2018 pour la catégorie U15 G, ½ finales Niveau 1 et Finale Niveau 2.
- Les 20 ou 21 Janvier 2018 pour la catégorie U17 G, ½ finales Niveau 1 et Finale Niveau 2.
- Les 20 ou 21 Janvier 2018 pour la catégorie U15 F, ½ finales.

-Les 27 ou 28 Janvier 2018 pour la catégorie U13G, ½ finales Niveau 1 et Finale Niveau 2.

-Samedi 17 Février 2018 à Bourg de Péage, Complexe Sportif Vercors, Finales :

- 13 G,
- U15 G,
- U15 F,
- U17 G.

Les convocations sont en ligne sur le site du District.

IMPORTANT : Vérification des licences des pratiquants :

Le District Drôme-Ardèche vous rappelle qu'à partir de la saison 2017/2018, les licences des joueurs ne seront plus éditées en version papier. Aussi, lors des rencontres où la FMI n'est pas en vigueur, ce qui est le cas de compétition Futsal Jeunes, les Clubs auront la possibilité pour assurer la vérification de l'identité des joueurs par les officiels du District présents sur les plateaux, de présenter les licences dématérialisées depuis l'application « FOOTCLUB COMPAGNON » disponible sur smartphone ou tablette. Ce support devient une présentation officielle.

L'application FOOTCLUB COMPAGNON pouvant elle aussi ne pas fonctionner, nous vous conseillons vivement d'imprimer un listing des licences avec photo sur papier libre en suivant la procédure suivante via « FOOTCLUBS » :

- Aller sur le menu « Licences »
- Cliquer sur l'onglet « Editions et extractions »
- Cocher « Edition licenciés »
- Choisir la catégorie
- Cocher le format « Listes licences matches »
- Valider

-Une fois le téléchargement terminé, cliquer sur « Edition licences » et imprimer le document

Les points clés du règlement Futsal Jeunes est en ligne sur le site du District dans l'arborescence DOCUMENTS/DOCUMENTS/DOCUMENTS FUTSAL.

Les clubs trouveront également dans cette rubrique les feuilles de matchs à compléter avant de les présenter lors de leur arrivée sur les plateaux, ainsi que le règlement sportif des compétitions.

Nombre de joueurs maximal pour chaque équipe: 10 joueurs peuvent figurer sur la feuille de match. 8 parmi ces 10 pourront participer à une même rencontre.

Les Joueurs devront se munir de chaussures à semelles blanches ou non marquantes.

Prévoir 2 jeux de maillots numérotés ou chasubles de couleur différente.

Pratique en mixité :

Les modalités de pratique en mixité en futsal sont identiques à celles utilisées en plein air. A titre d'exemple une joueuse U16F, ne peut pas pratiquer en U15 sauf si celle-ci est intégrée dans un Pôle Espoir.

FORFAITS

Plateaux du 14/01/2017

U13: ST DIDIER S/AUBENAS, US VALS.



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N°19

FUTSAL

Les finales auront lieu le dimanche 21 janvier 2018 à Charme sur Rhône.

- **4 Equipes le matin :**
Début du tournoi 10 h 00 présence des équipes à 9h15.
VALENSOLLES, PAFF AOUSTE, EYRIEUX 2 ET MONTMIRAL
- **10 Equipes l'après-midi :**
Début du tournoi 12 h 30
Présence des équipes 11 h 45

Poule A :
EYRIEUX, VESSEAUX, VALLIS, BARBIERES, CHT SUR ISERE

Poule B :
RHONE CRUSSOL, CORNAS, VALLEE DU JABRON, VERNOUX, PONT LA ROCHE

Attention une feuille de match papier sera remplie en début de tournoi il faudra avoir imprimé via foot compagnon ses licences.

CHAMPIONNAT A 8

Pour informations lors de cette deuxième phase utilisation de la feuille de match papier comme en 1 er phase

La 1 ère journée de la deuxième phase aura lieu le dimanche 4 février 2018.

COUPE CAMOU WOLF ET DRESCHER TARDY

Pour information : pas d'utilisation de la tablette pour les matchs concernant des équipes à 8, utilisation de la feuille de match papiers.

Le 1 er tour de la coupe Camou Wolf aura lieu dimanche 28 janvier 2018.



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 23

Présents : Eric MILHAN, Jean-Marie MONFORT, Vincent BRET, Michel POMMIER, Nicolas BRUNEL, Christophe GRUAU, Alexandre MARLHIN, Alexandre MARTIN, Frédéric KLEIN.

COURRIERS DES ARBITRES

M. Michael PRINTEMPS : Courriel reçu sur le report de votre match, lu et noté.

M. Yan AMROUCHE THENON : CM reçu, nous vous souhaitons un prompt rétablissement.

M. Cédric GRANGE : CM reçu, nous vous souhaitons un prompt rétablissement.

M. Hugo CHAVES : CM reçu, nous vous souhaitons un prompt rétablissement.

COURRIERS DES CLUBS

FC FELINES ST CYR PEAUGRES : Demande d'arbitre en D5 pour la journée 12, le nécessaire sera fait suivant disponibilité.

US MOURS : Demande d'arbitre en D5 pour la journée 10, le nécessaire sera fait suivant disponibilité.

INFORMATIONS A L'ATTENTION DES ARBITRES

Nous vous informons qu'il y aura des rencontres de rattrapages dès le début janvier 2018, donc veuillez vérifier vos désignations.

Important : Le dernier test de rattrapage Werner Helsen, pour l'année 2017/2018, aura lieu le samedi 20 janvier 2018 à 13h00, au stade Frédéric MISTRAL à GUILHERAND GRANGES.

Rappel : Les indispositions sur votre compte MyFFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission de l'Arbitrage doit être faite sur la nouvelle boîte mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

TEST PHYSIQUE WERNER HELSEN

Conformément aux dispositions relatives au test physique Werner Helsen, la Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la dernière séance de rattrapage aura lieu le samedi 20 janvier 2018 au stade Mistral à GUILHERAND-GRANGES.

Il est instamment rappelé à tous le caractère **OBLIGATOIRE** de votre participation à cette séance physique. Dans ces conditions, nous vous prions de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que vous puissiez participer au test physique Werner Helsen.

Déroulement :

13h00 : Accueil des arbitres

13h15 à 13h30 : Echauffement

13h35 : Début du test physique Werner Helsen

14h30 : Fin de l'épreuve physique

Matériel à prévoir (arbitres adultes et jeunes) :

- Tenue sportive (short, chaussettes, maillot, baskets obligatoires, bouteille d'eau ou gourde...) et nécessaire de toilette.

Cette séance de rattrapage concerne en priorité les arbitres blessés et/ou indisponibles depuis le début de la saison 2017/2018 (voir liste ci-dessous).

Bien entendu, tous les arbitres qui n'ont pas réussi le nombre de tours minimum lors des précédents tests peuvent y participer.

Pour information, tous les arbitres adultes et jeunes qui seront absents, excusés ou qui n'auront pas réussi le test physique, ne seront pas désignés jusqu'à la fin de la saison sportive 2017/2018.

Liste des arbitres convoqués

BOUKARSSANNA	ADIL	District 3
BROSSETTE	ANDY	District 4
PELAGE	ROSITA	District 5
ALBERT	FANNY	District JAD
ANDRE	ETIENNE	District JAD
BEATTIE	YOHAN	District JAD
BERNARD	VALENTIN	District JAD
BEZZERROUKI	SOFIANE	District JAD
CHANEGUIER	THOMAS	District JAD
KRAU	BASILE	District JAD
MELOUKI	YANIS	District JAD
ORHAN	EMRE	District JAD
ZAHRI	NAHEL	District JAD

FORMATION CONTINUE DES JEUNES ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que 3 réunions de formation en direction des jeunes arbitres qui officient dans les catégories U15, U17 et U19 ont été programmées, à savoir :

- **Samedi 20 janvier 2018, de 8h30 à 13h00 (Stade Synthétique de CHARMES SUR RHONE)**
- **Vendredi 16 février 2018, de 8h30 à 13h00 (Stade de Jossols à DAVEZIEUX)**
- **Samedi 3 mars 2018, de 8h30 à 13h00 (Stade synthétique de CRUAS)**

Les arbitres concernés doivent prendre toutes leurs dispositions pour assister à l'intégralité de l'une des 3 réunions de formation proposées.

A défaut, il serait fait une application stricte du règlement intérieur.

Ordre du jour de la matinée de formation :

- Expérimentation test physique « TAISA »
- Point technique et administratif
- QCM sur les lois du jeu
- Informations diverses et bilan général
- Clôture de la matinée de formation

Pour information, les jeunes arbitres formés au cours de cette saison sportive ne sont pas concernés.

Prévoir le matériel prise de note, une tenue sportive (sifflet, short, chaussettes, maillot, chaussures de Football à crampons non vissés) ainsi que le nécessaire de toilette.

Cet avis tient lieu de convocation.

Le Président
Eric MILHAN

Le secrétaire
Jean Marie MONFORT